

# la Feuille de Route n° 38

Octobre 2004

*Éditée par l'Association Maréchal Suchet, armée des Alpes (groupe de reconstitution Hussards - Gardes d'Honneur)*

*4 rue Trarieux 69003 Lyon*

*(Les anciens numéros sont disponibles contre 1 euro à l'adresse ci-dessus)*

*site internet en reconstruction*

*Dépôt aux Archives Départementales de l'Ain, R.H.L.63*

\*\*\*\*\*

## SPECIAL CORPS IRREGULIERS

### LES COMPAGNIES FRANCHES DE 1792

Par

Jérôme CROYET

Docteur en Histoire, archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain

Créés le 31 Mai 1792, les 54 compagnies franches, composées de 200 hommes chacune, ont comme objectifs d'augmenter le nombre de troupes légères et de renforcer les bataillons d'infanterie légère des Légions. Créés dans l'urgence, elles sont ouvertes uniquement aux volontaires qui doivent avoir "l'âge de 18 ans, valides, de la taille de 5 pieds au moins et bien constitués"<sup>1</sup>. L'engagement souscrit auprès des municipalités dure 3 ans. Chaque compagnie peut être portée à 200 hommes, officiers compris. La formation de ces compagnies est confiée aux généraux en chef commandant les armées. Afin d'accélérer la formation des Légions Franches, la loi du 21 Juillet 1792 simplifie l'uniforme des Légions Franches en remplaçant le drap bleu des uniformes par un drap "de couleur gris pour l'habit. . . dérogeant à cet égard à l'article XVI de la loi du 30 mai dernier, qui fixe le fond de l'uniforme, déterminé pour les compagnies franches, à la couleur réglée pour l'infanterie légère"<sup>2</sup>. Mais c'est vêtu de drap blanc que les compagnies franches sont habillées<sup>3</sup>. La Ville de Paris forme à elle seule 19 compagnies franches. Chaque section de la capitale voulant faire preuve de patriotisme, concourt à cette formation : La compagnie de chasseurs de Dubourg, levée par la section des Tuileries, qui servira de noyau à la Légion de Paris de Dutruy. Deux compagnies de la section de l'Observatoire. Une compagnie de la section des Sans Culottes. La compagnie de chasseurs. Les Carabiniers des Quatre Nations<sup>4</sup>. Quatre compagnies formées par la section du Louvre. La compagnie de l'Egalité formée par la section de L'Oratoire. La compagnie de la section du Mail. La compagnie du Panthéon Français. La compagnie des Pyrénées formée par la section des Tuileries. La compagnie du Midi, formée par la section du Temple.

#### La Compagnie Franche de Chasseurs Carabiniers des Quatre Nations.

Elle est levée par le commandant du bataillon de la Garde Nationale de Saint Germain des Prés, à la fin de juillet 1792. Le 30 la compagnie défile à l'Assemblée et le 28 août, la compagnie, qui compte 150 hommes, sert d'Avant Garde aux renforts mobilisés le 8 juin après les chutes de Verdun et Longwy et servant à la défense de Paris, les bataillons de Fédérés Nationaux dirigés sur Châlon. La compagnie sert à l'avant garde du général Stengel, le 20 Septembre 1792 à Valmy où elle se couvre de gloire, ne se débandant pas devant l'ennemi. "C'est ainsi qu'auréolée d'une nouvelle gloire, la compagnie se trouve à l'avant garde de l'Armée qui s'enfonce en Belgique en novembre 92. Elle est au combat du moulin de Boussu, puis à Jemappes le 6 Novembre où elle se fait de nouveau remarquer par les commissaires de la Convention à l'Armée du Nord<sup>5</sup> qui les comparent à des lions. Elle entre à Bruxelles puis à Liège le 28 Novembre. Après l'échec de l'invasion de la Hollande et la trahison de Dumouriez, elle fait partie des tentatives pour délivrer la garnison de Valenciennes qui va résister fin Avril -début Mai 93. Elle est aux combats de Saint Saulve le 27 Avril et Raismes le 1er Mai 1793. En Juillet la compagnie est à Aubigny au Bac. En Août, la compagnie flanque la Gauche de l'Armée du Nord où sa présence rassure tout le monde et ses carabines font merveille. Le 30 octobre, lors de la prise de Marchienne par les troupes du prince d'Orange, une partie de la compagnie, qui y était en garnison, est capturée. Le reste de la compagnie stationne à Goeziin puis Cantin de Janvier à Mars 1794. Le 29 de ce mois elle est incorporée dans le bataillon de Chasseurs francs du Nord dont elle constitue la majeure partie de la compagnie de carabiniers. Son uniforme est le suivant : "chapeau noir à plumet carotte jaune et houppes écarlates, ganse de cocarde jaune Habit à revers carrés entièrement vert, idem doublures et retroussis, collet parement et pattes de parements écarlates, boutons jaunes, pattes d'épaules vertes passepoilées d'écarlate. Gilet et culotte blanche, guêtres noires.

<sup>1</sup>Loi relative à la création de 54 compagnies franches, 31 Mai 1792. A.D.A. 11.71.

<sup>2</sup>Loi qui fixe la couleur de l'uniforme des 54 compagnies franches, 21 Juillet 1792. A.D.A. 11.15.

<sup>3</sup>Loi qui fixe la couleur de l'habillement des compagnies franches, 25 Juillet 1792. A.D.A. 11.15.

<sup>4</sup>Cette section formant 5 autres compagnies regroupées dans le 1er bataillon des Chasseurs Républicains de Paris (où servira Gouvion Saint Cyr.) DAVIN (Didier) : Corps Francs, Légions et Compagnies Franches de la Révolution, 1792-1794. [www.lebivouac.com](http://www.lebivouac.com)

<sup>5</sup>DAVIN (Didier) : Corps Francs, Légions et Compagnies Franches de la Révolution, 1792-1794. [www.lebivouac.com](http://www.lebivouac.com)



On notera que cet habit à fond vert reprend en fait la couleur des bataillons de chasseurs de l' ex-armée royale. Carabine, sabre briquet (à garde laiton à trois branches) porté à un ceinturon noir à plaque cuivre, giberne noire et sa banderole noire<sup>6</sup>.

### La Première Compagnie de Chasseurs de Paris de Dubourg puis Dutruy.

Le 18 juillet 1792, Section des Tuileries est la première à organiser une compagnie franche dont l'équipement est payé à hauteur de 9 000 francs par un citoyen. La compagnie est envoyée sur le front le 23 Août. Elle rejoint l' Armée à Châlons et prend part aux opérations dans l' Argonne. Elle combat au camp de la Lune. Le 9 Octobre, elle passe à l'Armée de la Moselle. En décembre, avec le général Beurnonville, la compagnie participe au raid sur l' Electorat de Trèves. Le 13 Décembre, elle combat de Pellingen. La compagnie reçoit le droit honorifique d'arbore une grenade. Afin d'étoffer une compagnie largement grevée par les combats, Kellermann autorise les engagements. Mais ceux-ci sont assez mauvais. Des déserteurs allemands et suisses pillent leurs lieux de garnisons. Malgré les protestations des représentants aux Armées, la compagnie devenue Légion de Paris devient 15e bataillon d'infanterie légère en Janvier 1793. Son uniforme est le suivant : "Petit schako noir sans jugulaires (comme en avaient certains corps francs autrichiens) à plumet écarlate, ganse de cocarde jaune, bouton jaune, cocarde tricolore (blanc au centre, bleu, blanc, rouge). Habit de fond blanc (comme prévu par le décret du 21 Juillet 92) à basques courtes, fermant droit sur le devant, cravate noire, boutons jaunes. Le collet, le devant de l'habit, les parements et leurs ouvertures, les retroussis, les pattes d'épaule sont passepoilés de bleu céleste. Culotte écarlate avec noeuds hongrois et passepoils latéraux blancs. Demi guêtres noires, à passepoils et glands bleus céleste, souliers noirs. Buffleterie blanche, giberne noire, sabre briquet (à garde laiton à trois branches) et porte baïonnette, fusil d'infanterie"<sup>7</sup>.

### La difficulté de la formation dans les Dombes

Suivant le tableau de l'emplacement des troupes composant l'armée du midi, "la ville de Trévoux. . .est comprise pour le dépôt de trois compagnies franches"<sup>8</sup>. La patriote savoisien Caffé organise sa compagnie à Trévoux. La ville est chargée par le district, le 7 Septembre, d'organiser le logement destiné aux hommes. Le lendemain, suivant les ordres de l'aide de camp de l'armée du Midi, la municipalité nomme "un commissaire. . .chargé de recevoir, d'enregistrer tous les soldats des trois compagnies franches"<sup>9</sup>. Au même moment, à Bourg, se crée une autre compagnie franche dans laquelle s'engagent des volontaires du district de Montluel, les 17 et 18 octobre 1792. Le 17 Octobre 1792, le Journal de Lyon publie une annonce reproduisant l'affiche de recrutement : "Le capitaine Caffé, ce savoisien si connu par son civisme, a un ton. . .digne des républicains, dans son affiche pour le recrutement de sa compagnie, nous croyons devoir en consigner un extrait " Accourez, venez vous ranger sous les étendards de la République naissante, dans les Compagnies Franches du Midi. . .laissons aux tyrans le soin de recruter leurs cohortes par l'appât du gain ; le FIER REPUBLICAIN ne voit pas, ne calcule que le danger de la patrie. . .la compagnie franche forme la tête de l'avant-garde, on y reçoit et l'on y porte les premiers coups ; on y recueille les premiers lauriers"<sup>10</sup>.

C'est cette affiche qui est placardée dans l'étendue du département de l'Ain<sup>11</sup>. Mais, avec l'arrivée de l'hiver, "l'état de nudité et de dénuement où se trouvent les deux compagnies franches cantonnées dans ce district"<sup>12</sup> éclairent les rangs des compagnies de Trévoux et Montmerle. En effet, malgré les engagements quotidiens, les compagnies ne voient pas leur nombre de volontaire s'accroître : elles sont minées par la démotivation. Celle-ci n'est pas due à la malhonnêteté des capitaines qui les commandent mais à "l'état de dénuement qui ne permet pas aux recrues de s'y fixer". En effet, les compagnies manquent de tout et notamment de culottes. De ces faits, la compagnie Lafond, qui à son arrivée à Trévoux, le 31 décembre 1792, comptait 107 hommes, ne compte plus, malgré 4 engagements, que 86 présents à la revue du 2 janvier 1793. Quant à la compagnie Cavalier, basée à Montmerle, le constat est encore plus alarmant : malgré 26 recrues, l'effectif présent à la revue du 14 janvier 1793 n'est que de 58 hommes. L'organisation des compagnies franches tourne au désastre. Le 16 janvier, le directoire du district de Trévoux prévient Kellermann et lui demande son soutien. Le retard d'habillement entraîne "de fréquentes désertions d'où il résulte nécessairement une perte pour les finances et les forces de la République"<sup>13</sup>. Malgré des démarches de l'administration et du capitaine Lafond, les menaces et les propos alarmistes du district de Trévoux contre les bureaux de l'administration de l'habillement, "les soldats de la compagnie Lafond méditent une désertion totale s'ils ne sont point habillés avant la fin du mois"<sup>14</sup> et le font savoir par une députation au district de Trévoux, le 15 janvier 1793. Le Journal de Lyon publie des dénonciations contre des officiers de l'Armée du Midi dont dépend la Compagnie Franche de Caffé et notamment au détriment de Montesquiou.

Malgré les difficultés, l'engouement pour ces compagnies franches est tel qu'en septembre 1792, pas moins de 140 d'entre elles existent, tel le Corps Franc de Monk formé le 8 septembre, le bataillon des Chasseurs Belges formé à Lille ou le Bataillon des Chasseurs de la Meuse formé à Sedan.



<sup>6</sup> DAVIN (Didier) : Corps Francs, Légions et Compagnies Franches de la Révolution, 1792-1794. [www.lebivouac.com](http://www.lebivouac.com)

<sup>7</sup> DAVIN (Didier) : Corps Francs, Légions et Compagnies Franches de la Révolution, 1792-1794. [www.lebivouac.com](http://www.lebivouac.com)

<sup>8</sup> Lettre des administrateurs du district de Trévoux à la municipalité de Trévoux, 7 Septembre 1792. A.D.A.95116.

<sup>9</sup> Délibération de la municipalité de Trévoux. A.C.Trévoux B.B.4.

<sup>10</sup> Journal de Lyon, n° 127, B.M.L. 116.252.

<sup>11</sup> Le 9 Octobre 1792, le Directoire du département de l'Ain annule l'engagement du citoyen Gaillard de Bourg dans les compagnies franches du Midi. A.D.A série L.

<sup>12</sup> Lettre de la municipalité de Trévoux au général Kellermann, 16 janvier 1793. A.C. Trévoux, BB 4.

<sup>13</sup> Registre de correspondance du directoire du district de Trévoux, A.D.A.12 L.

<sup>14</sup> Registre de correspondance du directoire du district de Trévoux, A.D.A.12 L.



## BASQUES ET PYRENEENS SOUS L'UNIFORME 1793 - 1813

Le 1<sup>er</sup> décembre 1792, le futur général Harispe, de Baïgorry, constitue, avec ses compatriotes, les quatre premières compagnies de Chasseurs basques. Cette compagnie réussit à repousser les Espagnols après leur avancée jusqu'à Baïgorry. Le 23 avril 1793, l'armée espagnole détruit le fort d'Hendaye. Saint-Jean-de-Luz est sauvé, le 1er mai 1793, de l'invasion espagnole grâce aux combats de Sare. Le 5 février 1794, le plateau de la Croix des Bousquets est repris après un combat héroïque des brigadiers de la Tour d'Auvergne et des Chasseurs basques. Le 26 avril 1794, l'ennemi attaque par le Valcarlos et les Aldudes. Ils sont repoussés après la victoire du rocher d'Arrola le 26 mai, et de Berdaritz le 10 juillet. L'armée française entre alors en Navarre et en Gipuzkoa, provinces basques espagnoles. La ville de San-Sebastian est prise le 5 août, puis Tolosa le 13.

Par décret du 6 août 1808, Napoléon décide de lever 34 compagnies de Miquelets dits "Chasseurs de la Montagne". Ces compagnies doivent assurer la couverture des Pyrénées tandis que l'armée Française est engagée dans la péninsule ibérique. Dès le début du mois de juin 1808, les Gardes Nationales avaient du intervenir dans les vallées et même en Espagne jusqu'à Saragosse pour lutter contre les insurgés.

Le recrutement se fait dans les départements frontaliers avec à la fois des Gardes Nationales et des conscrits réfractaires à qui l'amnistie est offerte avec promesse de ne servir que sur le territoire national car le Sud-Ouest est en effet une terre traditionnellement réfractaire à la conscription ; la garantie d'agir sur un terrain familier est de nature à y remédier.

Leur rôle est multiple. Ils doivent protéger les biens des populations frontalières (bétail et immobilier) contre toute invasion mais aussi assurer le libre passage des troupes, prisonniers et convois à travers les vallées et cols pyrénéens. Pour ce faire, ils mènent une lutte inlassable contre les bandes armées espagnoles qui parcourent la montagne et les piémonts pyrénéens.

Outre ces multiples actions de contre-guerilla, ils prennent part à des grandes opérations. En 1809, ils participent au siège sanglant de Saragosse, à la prise de Jaca et de la place forte de Venasque. En 1813, ils défendent avec acharnement les places fortes de St Sébastien, Jaca et St Jean-Pied-de-Port. Alors que les troupes impériales retraites dans la région, les Chasseurs des Montagnes sont dissous le 14 décembre 1813. Leurs effectifs sont reversés dans des régiments de ligne ou de d'infanterie légère. C'est au sein de ces nouvelles unités qu'ils participent, en 1814, aux batailles d'Orthez et de Toulouse.

### Constitution

Bien que troupes hors ligne par nature autonomes, les Chasseurs des Montagnes sont sous le Commandement de deux généraux de division :

La 10<sup>ème</sup> division est à Toulouse et comprend, 8 compagnies recrutées dans les Pyrénées-Orientales, 8 compagnies recrutées dans l'Ariège, 2 compagnies recrutées dans la Haute-Garonne, 8 compagnies recrutées dans les Hautes-Pyrénées. La 11<sup>ème</sup> division est à Bordeaux et comprend, 8 compagnies recrutées dans les Pyrénées-Atlantiques. Soit un total de 34 compagnies et 5032 hommes à sa création. Un bataillon est constitué en moyenne de 8 compagnies, soit environ 1300 hommes.

Chaque compagnie est composée d'un capitaine, 1 lieutenant, 1 sous-lieutenant, 1 sergent major, 4 sergents, 1 caporal fourrier, 8 caporaux, 1 tambour et 130 miquelets. Leur uniforme est celui de l'infanterie légère dont il ne diffère que par les couleurs. La couleur dominante est en effet le brun "capucin" et celle des parements le bleu "de ciel". La teinte brune aurait été adoptée en raison de la facilité avec laquelle on pouvait l'obtenir auprès des moines espagnols en grande majorité opposés aux apostats français.



### LE BATAILLON DE REQUISITION DE L'AIN ET LA COMPAGNIE FRANCHE DU BUGEY Juillet - Octobre 1793

Par

Jérôme CROYET

Docteur en histoire, archiviste adjoint aux Archives Départementales de l'Ain

Le 29 mai 1793, la ville de Lyon ouvre la porte au fédéralisme et à la guerre civile inter-républicains dans la région. Dès le 27 juillet 1793, l'administration du département, en exécution d'un arrêté des représentants du peuple à l'armée des Alpes, répartie la levée des 1 200 hommes d'un bataillon contre Lyon entre les districts du département. Les grenadiers de la Garde Nationale et les personnes les moins utiles aux champs sont principalement concernées. Le 29 juillet, le district de Châtillon-sur-Chalaronne doit fournir 92 citoyens, tirés de la Garde Nationale. Si les communes ne se montrent pas réticentes, elles sont généralement attentistes ; Pont-de-Veyle, pourtant favorable à la création de ce bataillon, répond, le 26 juillet, qu'elle tient à disposition 24 fusils et 300 cartouches et qu'aucun des citoyens refusera de partir à compter du moment où ils seront requis. Cet attentisme est tel, qu'au 17 août, les chefs du bataillon de requis de l'Ain, cantonné à Crépieu, invitent les administrateurs du district de Belley à faire marcher les retardataires de ce district, qui manquent en grand nombre. Les officiers invitent le district à prendre toutes les mesures nécessaires pour faire rejoindre les retardataires, mais le manque d'initiative né de la crise fédéraliste bloque l'administration du district qui demande des directives au département, le 21 : où doit se rendre le bataillon ? Comment faire pour faire marcher les retardataires ? A Trévoux, une partie des gardes nationaux sont requis. Afin de faire marcher les troupes, les représentants se montrent sévères envers les réfractaires. Le 29 août, du quartier général de la Pape, Dubois-Crancé et Laporte préviennent le district de Trévoux, "que les citoyens... de Rilleux, Pouilleux et Toussieux qui sont tombés au sort pour satisfaire la réquisition des représentants du peuple se rendront à l'armée dans les 24 heures et en cas de refus... ils... seront... (conduits) par la Gendarmerie Nationale"<sup>15</sup>. Malgré les

<sup>15</sup>Lettre de Dubois-Crancé et de Laporte aux administrateurs du district de Trévoux, 29 août 1793. Collection de l'auteur.



sacrifices que représente le départ de volontaires dans les campagnes, ces derniers sont néanmoins prêt à se battre : "Il est bien malheureux (écrivent les officiers municipaux de Montfalcon le 21 Août 1793) pour nous que nous ayons toujours des ennemis à combattre et qui veulent s'opposer à la tranquillité que la République. . nous assurait. Vous devez être instruit que notre commune est une des plus petite en population de voter district. Il nous y manque des bras pour la culture. . malgré ces observations, si vous en exigés, nous vous prions instamment de les faire requérir"<sup>16</sup>. Avec l'automne, la formation du bataillon s'accélère. Le 2 octobre, les représentants du peuple devant Lyon annoncent la prochaine sortie des rebelles lyonnais de la ville en direction du Bugey pour rejoindre le Piémont et la Suisse. Ils donnent des ordres précis pour stopper cette fuite, en requérant les gardes nationales bugistes mais aussi en postant des pièces d'artillerie à l'entrée des gorges de St Rambert et de Nantua. Pour cela l'administration du département requiert les canonniers de la ville de Bourg, qui sont à Belley, de se rendre à St Rambert et à Nantua. Un commissaire, Dandelin, est nommé pour déterminer la position de ces pièces. Le 4 octobre, les représentants à la Pâpe demandent l'arrivée prompte du bataillon de requis de l'Ain. Le lendemain, l'administration du département autorise le départ du bataillon pour le camp de la Pâpe. Malgré cette apparente bonne volonté des administrateurs de l'Ain refuse d'endosser la responsabilité du départ de jeunes gens de chez eux pour la guerre. Malgré les injonctions des représentants du peuple, le 12 octobre, l'administration du département refuse de remplacer les hommes mariés du bataillon contre des hommes célibataires mais autorise un officier du bataillon, Volland, à parcourir le district de Boug pour compléter le contingent de requis. Le 15 frimaire, les requis du district de Belley reçoivent leurs bonnets de police. Alors que la ville de Lyon est prise par les troupes républicaines, la nécessité de garder le bataillon de requis n'a plus court et alors que certains rentrent chez eux, une partie des requis de Belley s'engagent volontairement pour rejoindre la levée en masse.

De son côté, le 30 juillet, le district de Belley prend un arrêté pour organiser la levée d'un bataillon fort de 146 hommes, dont 15 grenadiers, réunis dans une compagnie franche destinée à marcher contre Lyon. Très rapidement, des volontaires du district de St Rambert qui se joignent à cette levée. Dans la plupart des municipalités du district de Belley, l'enrôlement se fait le 3 août où 42 hommes sont déjà inscrits. Les armes sont aussi rapidement fournies par les communes auprès des possesseurs mais surtout par le district : au 3 août, 24 fusils sont fournis par le district et le reste par les municipalités qui sont remboursées de leur achat par le receveur. Dès le 5 août, la fabrication des habits est commencée. Au 11 août, la formation de la compagnie franche est finie. Son commandement est confié à Joseph Boget. Les conducteurs de la compagnie sont nommés les 3 et 4 août. Elle prend son cantonnement à Lyon. La fabrication et la distribution des uniformes est prise en charge par le district de Belley. Ce dernier ayant reçu, en septembre 1793 des échantillons de tissus du citoyen Terrasson de St Genis, l'administration du département l'autorise le 5 octobre 1793, "à conclure les marchés qu'il jugera convenable pour accélérer l'habillement et l'équipement" mais il est "invité à mettre dans ces marchés toute l'économie qu'exige les besoins de la République". Même si elle est rapidement formée, il y a 76 hommes présents à la revue du 6 frimaire an II à Lyon, plus 2 malades et 14 absents<sup>17</sup>, la compagnie franche n'est pas entièrement équipée. Le 15 frimaire an II, elle reçoit 69 bonnets de police. A cette date, 55 habits ont été distribués, 36 vestes et 34 culottes. Elles sont fournies par au moins 7 fournisseurs différents. Son équipement se continue tout l'hiver, le 3 nivôse, la compagnie reçoit 38 paires de guêtres. Le 16 pluviôse an II, la compagnie, alors casernée à Lyon, reçoit 23 habits, 40 vestes, 82 culottes et 27 paires de guêtres de l'administration du district de Belley pour habiller les volontaires. Cette distribution, d'effets convoyés en malles et paquets, est rapidement effectuée. C'est ainsi qu'elle continue d'être habillée jusqu'au 22 prairial date de la dernière fourniture de vêtements.

L'uniforme est composé d'un habit bleu national à revers blancs et assortiments écarlates avec boutons uniformes. La veste est blanche à collets et parements rouges. Le pantalon est blanc sous des guêtres noires et ils sont coiffés d'un bonnet de police. Ils sont une giberne et une banderole porte giberne. Comme le bataillon de requis, à la fin des combats sous Lyon, la compagnie franche de Belley est dissoute et devient la 8<sup>e</sup> compagnie du bataillon des grenadiers de l'Ain, durant automne 1793.

### BIBLIOGRAPHIE RAISONNEE SUR LES CORPS IRRÉGULIERS

Anonyme : "Têtes de Maures, le 11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie Légère", *Feuille de Route* n°35

SEBASTIAN (J.Y.) : *le 3<sup>e</sup>me Bataillon des Chasseurs des Montagnes (1808-1813)*.

BURESI (Dominique) : *Les corses au combat sous les trois drapeaux, 1792-1815*.

CROYET (Jérôme) : "Les cavaliers Jacobins & la Légion de la Montagne : de la souveraineté à l'armée populaire", *Feuille de Route* n°7

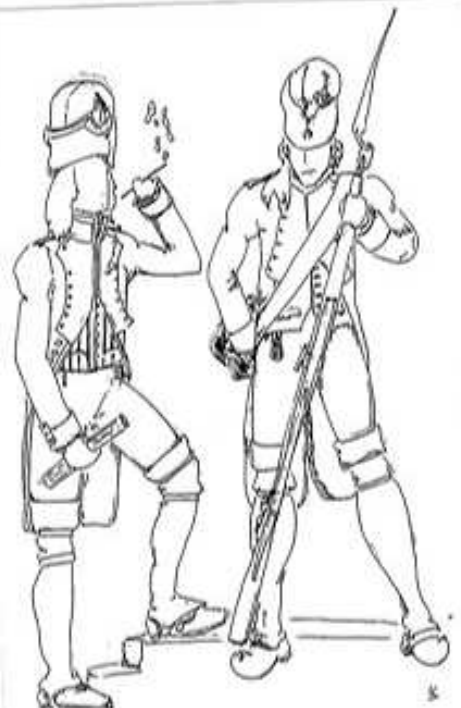
CROYET (Jérôme) : "Des légers particuliers", *Feuille de Route* n°23

DAVIN (Didier) : *Corps francs, légions et compagnies franches de la Révolution, 1792-1794*. [www.lebivouac.com](http://www.lebivouac.com).

PIGEARD (Alain) : "Les chasseurs des Montagnes", *Tradition Magazine* n°182.

TORNARE (Alain Jacques) : *Vaudois et confédérés au service de France, 1789-1798*. Collection Archives Vivantes.

TORNARE (Alain Jacques) : *Les Vaudois de Napoléon, des pyramides à Waterloo, 1798-1815*. Collection Archives Vivantes.



<sup>16</sup> Lettre des officiers municipaux de Montfalcon du 21 Août 1793, Archives Départementales de l'Ain, série I.

<sup>17</sup> Au 15 frimaire an II, elle compte 1 capitaine, un lieutenant, un sous lieutenant, 1 sergent major, 2 sergents, un caporal fourrier, 4 caporaux, 2 tambours et 75 fusiliers. Durant l'hiver quelques bressans rejoignent la compagnie.